

Il faut avoir 15 ans révolus le jour de la course pour les vagues classiques, et 18 ans pour la vague chronométrée. **Il n'est pas possible de s'inscrire pour plusieurs vagues.**

Il n'est pas autorisé à donner son dossard à un autre concurrent. Il n'est admis à participer à la course seulement si le concurrent a transmis tous les éléments demandés à l'inscription, indispensable à la récupération de ton bracelet.

Tout au long du parcours, nous avons des bénévoles qui vérifient que chaque athlète suit le parcours et passe bien les obstacles. Vous n'êtes pas autorisé à couper le parcours. Vous pouvez doubler d'autres concurrents n'importe où, à part si une mesure particulière est officiellement annoncée à certains endroits de la course ou lors de certains obstacles.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute pièce manquante au dossier le 7 juin 2019 à 0h00 (date de fin d'inscription) ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Un contrôle d'identité sera effectué à l'accueil le jour de L'EPREUVE.

Toutes les informations relatives au parcours sont disponibles sur le site www.godzi-race.com

Chaque participant trouvera l'heure de départ de sa vague 10 jours environ avant le début de l'épreuve.

Les concurrents devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisés par des filets, rubalisés ou banderoles. Les participants devront impérativement respecter les consignes des bénévoles présents sur chaque obstacle majeur.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement. Elles devront être impérativement utilisées par les concurrents.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

ABANDONS

Sauf en cas de blessure, si un compétiteur souhaite abandonner il doit alors se manifester auprès du responsable de l'activité la plus proche.

SÉCURITÉ

Un service d'assistance médicale est assuré par des secouristes.

Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours. Sur avis, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

ASSURANCE

Responsabilité civile :

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Individuelle accident :

Tous les participants à l'épreuve, licenciés ou non à une fédération sportive, peuvent souscrire dès à présent une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de la course qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable. L'indemnisation, fonction des dommages, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve sportive. Cette assurance est facultative mais fortement recommandée. Elle peut être souscrite en complément ou à défaut d'une assurance de même type détenue notamment via une licence sportive.

Un certificat médical est obligatoire pour participer à la course.

Seul les certificats médicaux mentionnant "pratique de la course à pied en compétition, trails et course nature", datant de moins d'un an, ou les porteurs d'une des licences suivantes : FFA, FFTri (fournir une copie de la licence de l'année en cours, tout autre document ou licence club seront refusés), permettront la validation de l'inscription.

DOMMAGES MATERIEL

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance.

MODIFICATION - ANNULATION DE L'EPREUVE

Les organisateurs se réservent le droit de modifier à tout moment le parcours et/ou la position des postes de ravitaillement. En cas de mauvaises conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'Epreuve ou de l'annuler.

DEGUISEMENT

Collant ou survêtement et gants pour le franchissement d'obstacles sont vivement conseillés. Le port de bijoux est vivement déconseillé. Le port de déguisement est fortement conseillé mais ne devra pas entraver la progression des participants, notamment pour le franchissement des obstacles, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

UTILISATION D'IMAGE

Par sa participation à l'Epreuve, chaque participant autorise expressément les organisateurs (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'Epreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, y compris à titre commercial ou publicitaire et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

PARCOURS

Il s'agit d'une course d'environ 7 kilomètres et avec environ 29 obstacles. Voici quelques éléments à prendre en compte: le parcours est un parcours de Trail qui vous amènera à traverser la campagne, des fossés et des obstacles à escalader et également des terrains irréguliers avec potentiellement des obstacles naturels cachés, de l'eau et des surfaces glissantes. Nous aimerions également prévenir que des blessures sont possibles à la suite de chutes, de sauts, de glissades etc. lorsque vous franchirez les obstacles durant la course. De plus, certains dangers peuvent également survenir à la suite de chutes d'autres concurrents. Nous vous demandons également d'ajuster votre vitesse et votre comportement aux conditions de visibilité, à la difficulté des obstacles et au flux des autres concurrents.

EST INCLUS DANS LE PRIX D'INSCRIPTION

- Une course d'obstacle
- Tee-shirt de l'événement
- des ravitaillements pendant et après la course
- Une zone d'après course avec des animations (Godzi-Race enfant 7-14 ans)
- Et surtout, beaucoup de plaisir, d'esprit d'équipe et des éraflures et des contusions et surtout de beaux souvenirs.

Remarques de course

Les glacières et barbecues ne sont pas autorisés à l'intérieur de la zone principale. Les spectateurs sont les bienvenus. Pas de bouteilles en verre sur place.

Chaque participant doit arriver 1h avant le départ de sa vague.

DOUCHES :

Possibilité de se rincer sur place (jets d'eau)

TOILETTES :

Présentes sur place et sur le parking.